

Contrat départemental avec l'État dans le cadre du Pacte des solidarités et de la réforme France Travail.

Intervention de Franck Mora
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes

Monsieur le Président, Cher·es collègues,

Avec ce rapport, il nous est donc proposé de **signer avec l'État pour acter l'application, quelques mois avant son entrée en vigueur, de la « Loi Plein Emploi »** et de ses dispositions impactant le Département. Nous avons déjà eu l'occasion d'en débattre dans cet hémicycle : depuis 2021, vous avez fait **le choix d'accompagner avec zèle les politiques gouvernementales** – ici, avec les 15h d'activité obligatoires pour les allocataires du RSA...

Un choix qui n'est pas uniquement guidé, malgré vos justifications, par le souci d'appliquer « la loi, rien que la loi ». Il y a d'autres lois que la droite est moins pressée de mettre en œuvre, comme la loi SRU par exemple !

Un choix qui ne résulte pas non plus de l'étude attentive des données disponibles sur le RSA. Les discours bien souvent incriminants à l'égard des allocataires, ne prennent en compte ni la dureté du marché de l'emploi (+15,6% d'entrée au chômage pour licenciement économique en ce début 2024), ni sa précarité.

Selon la DREES entre 2011 et 2020, 40% des allocataires ont vécu au moins une sortie et une nouvelle entrée dans la prestation RSA... et 10% ont connu plus de deux sorties et deux entrées !

Dans ce contexte de dureté économique et de précarisation de l'emploi, rappelons que **le nombre de professionnels accompagnant les allocataires du RSA** (et avant cela, du RMI) a été **divisé par trois depuis la fin des années 1990 !**

Ce sont donc bien les politiques économiques de libéralisation du marché de l'emploi et de destruction des services publics qui sont en cause, et non pas les allocataires du RSA – qui sont aujourd'hui rappelons-le, à 75% sous le seuil de pauvreté !

Enfin juste un petit rappel, en 2022 déjà **10% des allocataires avaient plus de 60 ans...** Une situation aggravée depuis, à cause de la scandaleuse réforme des retraites votée par vos amis au Parlement.

En réalité, **vous partagez bien la vision idéologique du gouvernement, pour lequel une partie des classes populaires sont les assistés de notre société...** Une vision, vous vous en doutez, que nous ne partageons absolument pas. **Pour nous, ce sont elles au contraire qui font tourner la société au quotidien ;** nous l'avons bien vu pendant la crise COVID ! Et elles travaillent, malheureusement, au bénéfice des vrais assistés, les actionnaires et grands propriétaires lucratifs.

Votre convergence idéologique avec le gouvernement se vérifie d'ailleurs dans les accords électoraux que vous avez discrètement signés avec les macronistes du Val-de-Marne, à l'occasion des législatives.

Après les élections, on ne sait d'ailleurs pas du tout ce qu'il adviendra des mesures rétrogrades de la Loi Plein Emploi. En cas de victoire du Nouveau Front populaire, celles-ci seraient immédiatement abrogées.

Outre nos désaccords de fond avec votre vision, **nous ne comprenons pas votre empressement à appliquer ces nouvelles dispositions.** Vous nous répondez qu'en contrepartie et par ailleurs dans le cadre du Pacte des Solidarités, nous bénéficierons de financements d'État, qui sont bienvenus dans la situation actuelle. Certes, mais le Département doit mettre 16,6 millions de sa poche, l'État ne participant qu'à hauteur de 22% du financement.

Via la feuille de route du Ministère du Travail datée de mai, nous apprenons ainsi que **sur les trois villes cibles de l'expérimentation France Travail (Créteil, Champigny, Villiers), des Contrats d'Engagement n'ont été décidés que pour 18% des allocataires.**

Vous nous assuriez pourtant être en capacité de convoquer, recevoir et faire signer un contrat à tous les allocataires du Val-de-Marne. **Nous aimerions donc pouvoir disposer de données plus précises.**

Sur les actions proposés, l'enjeu concret qui pourrait être soulevé c'est celui de leur évaluation. Dans le tableau des indicateurs, plusieurs critères de réussite ne sont pas contractualisés et ne sont même pas définis ! Est-il possible de les connaître ?

Y a-t-il un engagement de la majorité pour présenter un rapport annuel d'évaluation des actions, de leur réalisation et de la mise en œuvre de la feuille de route ? Et ce d'autant plus que la contractualisation démarre au 1er janvier 2024 !

De plus, l'engagement de l'État apparaît au travers d'un engagement dans l'insertion par l'activité économique, ce qui est une bonne chose. Pour autant rien n'est chiffré en terme de places, y a-t-il un engagement de créer des places supplémentaires ? Combien ? Dans quels secteurs ?

Depuis 2021, vous empilez ainsi les grandes stratégies, les dispositifs aux slogans prometteurs... Et vous repoussez toujours à l'année suivante les bilans concrets, chiffrés.

Pour finir votre politique, a aussi des conséquences pour les personnels du Département, qui sont aujourd'hui en souffrance. Nous étions d'ailleurs présents à leurs côtés il y a quelques jours, à l'occasion d'un rassemblement devant l'EDS de Villejuif et France Travail.

Fidèles à une toute autre vision des politiques d'emploi et d'insertion, nous voterons contre cette délibération.

Je vous remercie.